

Décret

Générale

colonial

Décret n° 983 portant suspension temporaire du recours en cassation aux armées

n° 983

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
28 avril 1943

Numéro JO
n° 15 du 01/08/1943

Date du numéro
1 août 1943

TEXTE INTÉGRAL

portant suspension temporaire du recours en cassation aux armées.